

ORGANISATION DE LACROIX

Un plan d'Opération Interne (POI) est élaboré par Lacroix. Il est destiné à maîtriser dans les plus brefs délais les accidents-circuits au site industriel en mettant en œuvre les moyens d'intervention interne de l'usine. Lacroix dispose d'un piquet incendie et l'ensemble du personnel participe régulièrement à des formations de manipulation des extincteurs. En cas de nécessité, il est prévu le renfort par les centres de secours des communes alentour.

Si le sinistre prenait de l'ampleur et venait à sortir des limites du site le Plan Particulier d'Intervention (PPI) serait déclenché par le Préfet.

Nous organisons chaque année un exercice POI en partenariat avec les Services d'Incendie et de Secours, les Services Médicaux d'Urgence et la Gendarmerie afin de tester ces procédures d'urgence.

Ces exercices sont périodiquement couplés avec un exercice PPI.

De plus, Lacroix perpétue une culture de prévention rigoureuse et volontariste, passant par la mise en œuvre de moyens concrets et efficaces :

- L'analyse des risques, comme préalable incontournable à toute nouvelle activité ou modification significative
- La surveillance des installations et des produits (gardienage, clôtures, contrôle mensuel des dépôts...)
- La qualification des produits et des moyens par des essais de sécurité
- L'entretien et l'inspection périodique des équipements, installations et moyens de sécurité (audit, entretien des coupe-feu et des merlons)
- La formation du personnel
- L'entraînement aux situations d'urgence (exercice POI annuel, évacuation générale...)

LACROIX VOUS ALERTE

En cas d'Accident :

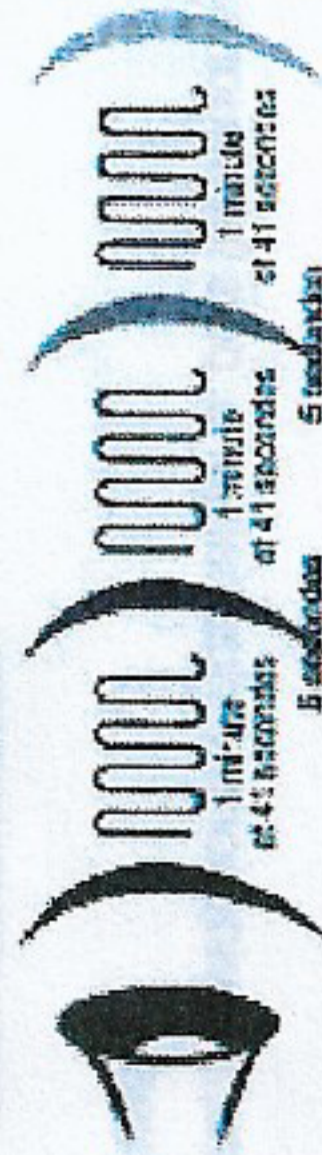
Dans le cadre de notre plan d'urgence (POI), nous prévenons individuellement toutes les personnes résidant dans les périmètres d'exposition aux risques.

Ceci est réalisé par téléphone, en cas de non-réponse, un personnel Lacroix est dépêché sur place afin de prévenir toute personne susceptible d'être exposée.

En cas de déclenchement du PPI, vous entendez une sirène modulée qui signal le début de l'alerte.

Les sirènes POI et PPI sont testées chaque 1er jeudi du mois.

Début d'alerte



Fin d'alerte



L'ATTITUDE À ADOPTER EN CAS DE DÉCLENCHEMENT DU PPI :

- ▶ Dans certains cas la circulation sur la départementale 611 peut être interrompue pour des raisons de sécurité



NE PAS TELEPHONER

N'essayez pas de joindre le site ou les pompiers : nous nous organisons pour assurer les secours et votre sécurité



NE RESTEZ PAS PRES DES SURFACES VITREES

Les bris de vitres peuvent provoquer des coupures multiples, si vos fenêtres sont ouvertes, ne les fermez pas



NE VOUS DEPLACEZ PAS

Pour votre sécurité et afin de ne pas gêner les secours, n'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité



NE SORTEZ PAS

Vous pourriez être atteints par des projections potentielles liées à l'effet de souffle. Si vous êtes dehors, entrez dans le bâtiment le plus proche

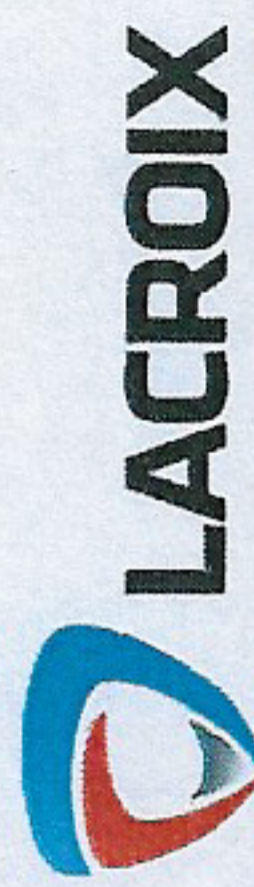


NE JOUEZ PAS LES BADAUDS

Vous vous exposez inutilement

RESTEZ A L'ECOUTE ET SOYEZ COOPERATIF

Le maire, le préfet ou leur représentant peuvent vous dicter une conduite à tenir.



Route de Gaudiés

09 270 MAZERES

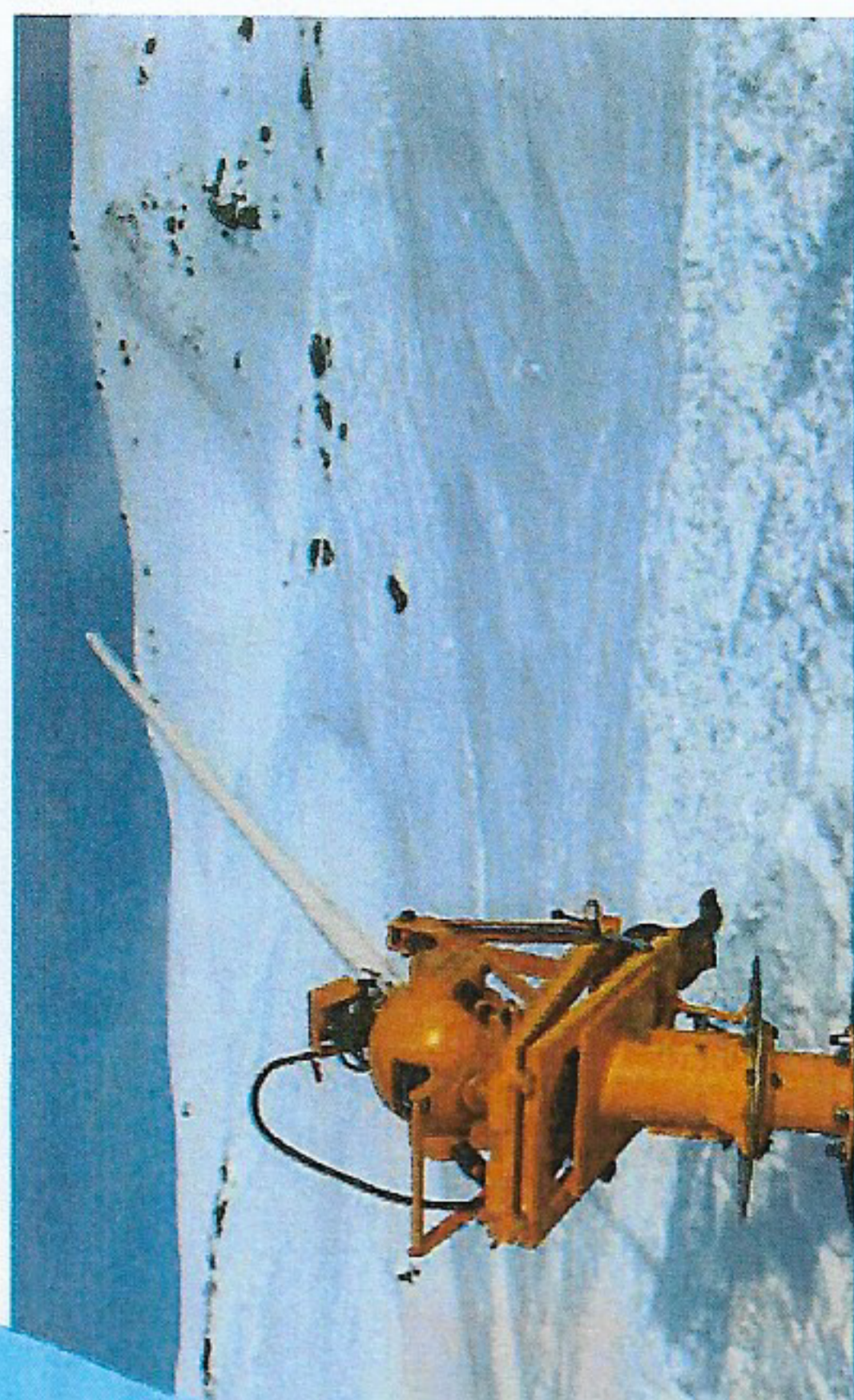
Tél. : 05 61 67 79 00 Fax. 05 61 67 79 85

Email : laurent.roy@etienne-lacroix.com

Responsable service SSE

INFORMATION SUR LE RISQUE INDUSTRIEL 2017

En application de l'AM du 10.03.2006 relatif à l'information des populations



Le site Lacroix de Mazeres est soumis à l'obligation d'information du public périodiquement (arrêté du 10 mars 2006 relatif à l'information des populations)

Cette plaquette d'information est distribuée aux populations résidant dans les zones de protection. Elle est disponible sur simple demande

Pour l'obtention de toute information complémentaire, une demande écrite devra être adressée au chef d'Établissement.



NT HSE G 128 C